

Communiqué de presse  
Rennes, le 2 septembre 2025

## À la rentrée, l'alliance se renforce entre Néotoa et la LPO Bretagne pour la protection de la biodiversité

Le 19 octobre 2021, Néotoa a choisi la **LPO Bretagne comme partenaire de référence dans le domaine de la protection de la biodiversité** pour **intégrer au mieux cette dimension dans ses projets de construction et de rénovation**. Aujourd'hui, la LPO Bretagne et Néotoa consolident leur partenariat en accentuant les engagements pris par l'Office pour contribuer efficacement et concrètement à la protection du vivant dans ses projets architecturaux et urbains. Ainsi, à titre d'exemple et en signe d'engagement au plus haut niveau, le comité de direction et des administrateurs participent ce jour à une action de sensibilisation et de diffusion de la culture de la biodiversité.

### Un mot d'ordre : agir pour préserver la biodiversité

Depuis le début du partenariat, Néotoa a sensibilisé ses équipes et posé les fondations d'un plan d'action **en faveur de la préservation de la biodiversité**. De son côté, la **LPO Bretagne** apporte une mission **d'assistance dans la maîtrise d'ouvrage** de l'entreprise pour **faciliter l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement**.

De nombreux nichoirs et abris ont été installés sur différents programmes immobiliers pour permettre aux oiseaux et aux chauves-souris de trouver refuge. **À ce jour, près de 120 nichoirs** ont été posés sur les différents sites Néotoa.

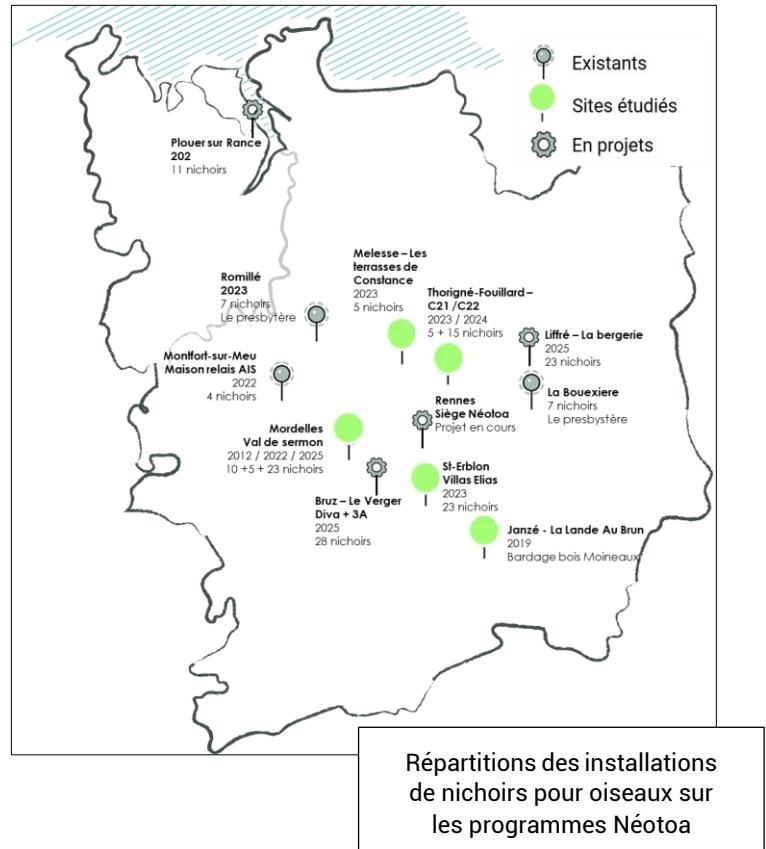
Parmi les sites les plus emblématiques, on peut également citer :

- **Mordelles, Val de Sermon**, où des nichoirs pour **martinets, mésanges et moineaux** ont été implantés ;

- **Janzé**, qui présente un dispositif singulier : l'architecte du bâtiment a intégré **un bardage bois** laissant volontairement certains interstices constituant de **véritables refuges naturels pour les oiseaux**.

Un projet de nichoirs est en cours pour être installés au siège de l'entreprise à Rennes.

Avec ces initiatives, Néotoa poursuit activement son engagement pour la protection de la faune locale et la création d'environnements favorables à la biodiversité.



Ce partenariat exigeant **challenge les pratiques de l'organisme année après année**. Cette démarche **répond à l'exigence d'exemplarité et d'amélioration continue découlant de la certification « RSE Niveau Exemplaire » obtenue par Néotoa en 2024**. « **Sur le plan environnemental, nous nous mobilisons en faveur de la biodiversité pour que notre activité de construction et de gestion immobilière respecte le vivant et puisse aussi en être le refuge. Renforcer la présence de la nature au sein de notre parc est l'un de nos objectifs principaux et c'est le sens du travail mené avec la Ligue de Protection des Oiseaux de Bretagne (LPO) depuis 2021, avec entre autres l'intégration de nichoirs dans les bâtiments.** » explique Sophie Donzel, Directrice Générale de Néotoa.

« **Au regard du contexte d'urgence climatique et environnementale, nous pensons que la biodiversité est aussi en mesure, désormais, de créer du lien et de favoriser le mieux vivre ensemble.** On parle ici de **bien-être, de santé, de qualité de vie... et de bénéfices partagés pour l'ensemble du vivant.** », soutient Jérôme Duchemin, Responsable pôle Habitat Pluriel Néotoa.

La convention 2025-2027, dotée d'**une enveloppe de 10 500 €**, repose sur une logique d'actions annuelles définies en commun, avec **un accent particulier porté sur le bilan des réalisations, la rénovation urbaine et la sensibilisation en interne**.

### À propos de Néotoa

Acteur breton engagé de l'habitat social, Néotoa est un contributeur responsable au monde de demain au service des territoires et des projets de vie de ses clients en offrant des solutions de logement abordables tout en favorisant la mixité sociale. Avec un parc de 23 422 logements locatifs et plus de 2 000 réalisations en accession à la propriété, tant en milieu urbain que rural, l'entreprise est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) depuis plusieurs années. Néotoa est labellisée AFNOR « RSE Niveau Exemplaire », 6<sup>ème</sup> bailleur social en France et 7<sup>ème</sup> entreprise bretonne tous secteurs d'activité à atteindre ce niveau. Ainsi, l'entreprise a à cœur d'être à l'écoute de ses parties prenantes, d'initier et de suivre des actions concrètes pour réduire son impact environnemental et d'améliorer son impact social. Cet engagement donne du sens aux projets sur le long terme et constitue un levier de performance et de réussite.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.neotoa.fr/>

### À propos de la LPO Bretagne

Forte d'environ 6 000 adhérent.e.s et d'une trentaine de salarié.e.s, La LPO Bretagne a pour objet d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité sur le territoire de la région administrative Bretagne. Pour mener à bien ses actions en faveur de la nature et de la biodiversité, ses domaines d'intervention de la LPO Bretagne sont la connaissance, l'expertise et la recherche ; la protection, la conservation et la défense ; la gestion et la reconquête ; l'éducation et la valorisation. Programmes Refuges LPO, éducation à l'environnement, inventaires et études, nature en ville, transition agro-écologique, faune sauvage en détresse... L'association contribue ainsi à l'observation, à la compréhension et au suivi de l'évolution de la nature et de la biodiversité en proposant toutes actions qui leur seraient favorables.

Pour plus d'information^s, rendez-vous sur : <https://www.lpo.fr/lpo-locales/lpo-bretagne>